

Arrêté du 17 juin 2024 modifiant l'arrêté du 17 mai 2024 portant inscription au titre de l'année 2024 au tableau d'avancement complémentaire à la hors classe des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

LA DIRECTRICE GENERALE

- Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu le code de la santé publique, notamment l'article L.6141-1 ;
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 modifié relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté du 17 mai 2024 portant inscription au titre de l'année 2024 au tableau d'avancement complémentaire à la hors classe des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;

ARRÊTE

- Article 1 :** A l'article 1 de l'arrêté du 17 mai 2024 susvisé, Monsieur Philippe BONVENT est ajouté à la liste des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux classe normale inscrits au titre de l'année 2024 au tableau d'avancement complémentaire à la hors classe des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux classe.
- Article 2 :** La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.
- Article 3 :** Le présent arrêté sera publié au *Bulletin Officiel Santé - Protection sociale - Solidarité*.

Fait le 17 juin 2024

La directrice générale du
Centre national de gestion

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD

